

Solution au cas par cas, selon Nouria Benghebrit

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4076 - Ven. 20 - Sam. 21 janvier 2017 - Prix : 10 DA

CAN 2017/
Après la défaite face à la Tunisie

Les Verts accumulent les échecs

Page 23

Gestion immobilière

Les promoteurs veulent la révision de la loi

Page 2

L'énigme Trump

Par Mohamed Habili

Avant que ce ne soit le tour de Donald Trump d'être intronisé dans les formes comme président des Etats-Unis, on savait par avance à quoi s'en tenir sur les intentions du nouveau locataire de la Maison-Blanche concernant les grands sujets internationaux du moment. D'ailleurs le seul fait qu'il soit nécessairement ou républicain ou démocrate était déjà une bonne indication des choix qu'il ferait dans ce domaine, indépendamment de ce qu'il en aurait dit lui-même au cours de la campagne électorale, encore qu'il soit vrai que les promesses d'une campagne n'engagent, comme on dit, que ceux qui les prennent pour argent comptant. Il y a toujours de la marge entre les intentions et les actes, en politique comme ailleurs, aussi bien pour les individus que pour les gouvernements. Et puis il y a ce qui par nature ne peut figurer dans un programme politique : l'imprévu, la crise, politique ou économique, que rien n'annonçait vraiment, et qui imprime aux événements une direction aussi insoupçonnable que déterminée. Il n'en reste pas moins que jusqu'à Trump, l'appartenance politique du nouveau président et ses propres déclarations au cours de la campagne éclairaient dans une bonne mesure les protagonistes des conflits proches ou lointains dans lesquels les grandes puissances sont toujours plus ou moins impliquées, et a fortiori la première d'entre elles.

Suite en page 3

Rush des candidatures au FLN en vue des législatives

Ould Abbas écarte tout favoritisme dans le choix des candidats



A moins d'une semaine du début de l'opération, un rush de candidats du FLN en vue des législatives est constaté au niveau des commissions de wilaya. Face à cette grande concurrence, Djamel Ould Abbas promet une sélection «transparente», assurant que le Président Bouteflika, en tant que «président» du parti, suit de très près l'opération et a instruit «de l'impératif de faire prévaloir l'esprit de responsabilité dans le choix des candidats qualifiés, de toutes les catégories de la société».

Lire page 3

Forum algérien des droits de l'Homme et de l'environnement en conclave

La société civile autour de la responsabilité sociétale

Page 4

Cinéma

Les films universels seront projetés en Algérie en même temps que leur sortie en Europe

Page 13

Rattrapage des cours manqués en raison des intempéries

Solution au cas par cas, selon Nouria Benghebrit

■ Pour rattraper les cours manqués en raison des intempéries enregistrées ces derniers jours et ayant empêché plusieurs élèves et enseignants de rejoindre leurs établissements scolaires, le ministère de l'Education compte établir des calendriers de rattrapage au cas par cas, en fonction de la situation de chaque établissement.

Par Meriem Benchaoua

En effet, les directeurs de l'éducation des wilayas touchées par les intempéries ont été instruits de faire une évaluation du degré du retard accumulé par les établissements ayant connu des perturbations des cours. En marge de la séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, Nouria Benghebrit a précisé jeudi que «le rattrapage des cours ne représente aucun problème pour le secteur», soulignant qu'il a été convenu, lors de sa rencontre avec l'instance d'inspection, de «l'élaboration d'un programme permettant de mettre l'accent, au cours du deuxième trimestre, sur l'accompagnement des enseignants pour le rattrapage des cours non dispensés». La ministre, qui a souligné que le retard accusé «diffère d'une wilaya à une autre et d'un établissement à un autre», a affirmé que son département «prendra les mesures nécessaires dans l'intérêt des élèves». Les enseignants



Ph.D.R.

«sauront comment rattraper les cours non dispensés», a assuré M^{me} Benghebrit. Concernant les rencontres bilatérales avec le ministère de l'Education qui ont débuté mardi avec la participation du bureau de la Fédération nationale des travailleurs de l'Education (Fnte) affiliée à l'Union nationale des travailleurs algériens (Ugta), M^{me} Benghebrit a indiqué que le critère de sélection des syndicats restait «l'ancienneté», affirmant qu'elle accueillera les autres syndicats dans les prochaines semaines. La ministre a précisé qu'outre le bureau du syndicat, d'autres responsables notamment des ressources humaines, de la formation et des finances, participaient à ces rencontres. S'agissant des allégations concernant le recul du niveau d'enseignement en Algérie, la ministre a affirmé que son département comptait pro-

céder à une analyse globale des résultats obtenus au niveau des établissements scolaires, en comparant leur évolution chaque année dans chaque établissement pour savoir s'il y a «progrès ou recul».

Une conférence nationale en février pour améliorer le travail des inspecteurs

Par ailleurs, la première responsable du secteur a annoncé qu'une conférence nationale pour améliorer le travail et la performance des inspecteurs de l'éducation sera organisée mi-février à Biskra. Selon la ministre, le but est de mettre au point un protocole opérationnel au profit des inspecteurs de l'Education pour former les enseignants et mieux prendre en charge les difficultés d'apprentissage chez l'élève. Annonçant une consulta-

tion, dès février prochain, sur l'évaluation pédagogique, la ministre a mis l'accent sur le rôle essentiel de l'enseignant dans l'enrichissement du débat sur cette question. M^{me} Benghebrit a rappelé, à ce propos, que «le système d'évaluation actuel ne permet pas de ressortir les compétences réelles de l'élève» car il se basait sur «le classement et ciblait une seule compétence qui était la mémorisation» alors qu'il était censé évaluer toutes les compétences de l'élève. Elle a abordé, en outre, une étude menée en 2015 par un groupe de travail composé d'universitaires, d'inspecteurs et d'enseignants, pour recenser et analyser les fautes répétées des candidats aux examens nationaux, et ce, dans le but de mettre en place une stratégie nationale pour le traitement pédagogique ciblant les principales difficultés que rencontraient les appre-

nants. «Plus de 65 000 copies d'examen ont été analysées», a indiqué la ministre dans ce sens, précisant que «quelque 460 000 fautes répétées ont été relevées». Cette stratégie visait à doter les enseignants d'outils leur permettant une meilleure prise en charge des difficultés que rencontraient les élèves dans les matières principales en particulier, notamment dans la langue arabe, les mathématiques et la langue étrangère. S'agissant du niveau des établissements éducatifs dans les wilayas du Sud, la ministre a indiqué que ces derniers ont enregistré en 2016 des résultats «satisfaisants», saluant par la même occasion les efforts des candidats de ces wilayas lors de la dernière session du baccalauréat dont certains ont obtenu des moyennes dépassant les 18/20.

M. B.

Gestion immobilière

Les promoteurs veulent la révision de la loi

Les promoteurs immobiliers appellent à la révision des textes relatifs à la gestion immobilière et à la copropriété en vue d'assurer une meilleure prise en charge du patrimoine immobilier. Ils proposent, entre autres, d'actualiser les indices des prix des matériaux de construction et d'ajuster ceux de réalisation du logement et de concilier les prix de réalisation avec ceux de la vente. L'Organisation nationale des promoteurs immobiliers (Onpi) appelle à la mise en place d'une commission ad hoc Etat-Onpi, chargée de revoir les textes relatifs à la gestion immobilière et à la copropriété. Lors des travaux du congrès national extraordinaire de cette organisation, la secrétaire générale, Houria Bouhired, appelle à la révision de la loi 01/04 portant sur la gestion immobilière, et à une concertation avec les pouvoirs publics dans le cadre d'une commission de réflexion pour trouver des solutions

communes aux problèmes auxquels font face les promoteurs. Par ailleurs, l'Onpi, qui compte 1 600 adhérents parmi près de 6 000 promoteurs (27%), propose d'actualiser les indices des prix des matériaux de construction, d'ajuster ceux de réalisation du logement et de concilier les prix de réalisation avec ceux de la vente. M^{me} Bouhired relève que le prix du logement social n'avait pas varié depuis 2009 alors qu'entre-temps le Salaire minimum garanti (Smg) est passé de 12 000 DA à 18 000 DA et les coûts des matériaux de construction ont presque doublé. «La question n'est pas de supprimer les mesures sociales ou de les réduire, mais de concilier les intentions généreuses avec les obligations de résultat», juge-t-elle. Par ailleurs, elle estime que l'obligation des promoteurs immobiliers d'assurer la gestion des logements durant deux ans après leur réception par les propriétaires

devrait concerner tous les bâtis afin de protéger le patrimoine immobilier du pays, insistant sur le rôle des administrateurs immobiliers. Selon elle, les mesures d'abattement fiscal sont, en réalité, «fictives» car si le promoteur bénéficie d'un abattement de 80% du prix du foncier avec obligation de vendre ses logements à un prix fixé par l'Etat, les prix des matériaux de construction ont, cependant, flambé sans que les prix de cession des logements sociaux participatifs (LSP) soient actualisés. Le promoteur, poursuit-elle, qui est autorisé à vendre une partie des surfaces commerciales au prix du marché est soumis, en plus, à une taxe foncière qui annule, selon elle, le gain attendu de l'abattement. L'Onpi suggère aussi l'instauration une assurance-entretien du bâti et la formation des jeunes dans les métiers liés à l'immobilier (maçonnerie, peinture, charpenterie, jardi-

nage...). Pour sa part, le président par intérim de l'Onpi, Fouad Sidi Atallah, fera valoir que la gestion immobilière ne pouvait être assurée que par des professionnels qualifiés et une main-d'œuvre spécialisée et non pas par les promoteurs immobiliers qui sont des réalisateurs de projets. Pour lui, il faut trouver des moyens efficaces pour définir les responsabilités des copropriétaires.

Un nouveau responsable à la tête de l'Onpi

A l'issue de ses travaux, le congrès extraordinaire a élu Maamar Boumdal comme nouveau président de l'Onpi en remplacement de M'hamed Sahraoui dont l'agrément de promoteur a été retiré suite à l'effondrement d'un immeuble qu'il avait construit à El Achour (Alger).

Louiza Ait Ramdane

Rush des candidatures au FLN en vue des législatives

Ould Abbas écarte tout favoritisme dans le choix des candidats

■ A moins d'une semaine du début de l'opération, un rush de candidats du FLN en vue des législatives est constaté au niveau des commissions de wilaya. Face à cette grande concurrence, Djamel Ould Abbas promet une sélection «transparente», assurant que le Président Bouteflika, en tant que «président» du parti, suit de très près l'opération et a instruit «de l'impératif de faire prévaloir l'esprit de responsabilité dans le choix des candidats qualifiés, de toutes les catégories de la société».

Par Nacera Chenafi

Le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbas, a supervisé en personne l'installation de la commission préparatoire de la wilaya de Blida. Une occasion pour lui de rassurer sur la sélection ou le choix des candidats qui se fera au niveau de la Commission nationale des élections du 7 au au 27 février. Dans ce cadre, il a affirmé l'ouverture des candidatures à tous (jeunes, femmes, moudjahidine, fellahs, travailleurs...), pour peu que chacun réponde aux critères légaux en la matière.

Face au nombre très important de candidatures, le SG du FLN a assuré que le choix des candidats se fera en toute transparence et impartialité, et loin de tout favoritisme. «Le FLN choisira ses candidats en toute transparence et impartialité, loin de tout favoritisme ou subornation», dira Ould Abbas devant les militants de son parti au niveau de la wilaya de Blida. Pour Ould Abbas, les candidats de ce parti sont en lice pour 461 sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN), dont 13 relevant de la wilaya de Blida. Une manière pour lui de dire que son parti vise le maximum de sièges au niveau de la chambre basse du Parlement, sachant que dans l'assemblée actuelle il possède 219 sièges. Dans ce cadre, Ould Abbas a assuré que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui est «le président du parti», a-t-il dit, «suit de très près la situation et a instruit de l'impératif de faire prévaloir l'esprit de responsabilité



Ph. E. Soraya/J. A.

dans le choix de candidats qualifiés, de toutes les catégories de la société».

Sachant que toute campagne électorale, notamment les élections législatives, demande de l'argent, Ould Abbas souligne que le FLN n'est pas contre l'argent propre, mais contre l'argent «corrompu» et contre tous ceux qui tenteront «d'acheter les consciences et les postes».

Il est à noter que lors des précédentes législatives, plusieurs rapports de partis et chefs de formations politiques ont dénoncé la pratique de l'achat des voix pour pouvoir siéger à l'Assemblée populaire nationale.

En outre, le SG du FLN a rassuré sur la situation interne du parti après le processus de réconciliation qu'il a lancé dans sa formation politique, secouée par plusieurs crises et remous

durant les époques de Abdelaziz Belkhadem et Amar Saadani. Dans ce cadre, Ould Abbas a affirmé que le FLN est en «bonne santé», ajoutant que «la maison FLN a été nettoyée et organisée, à travers l'unification des rangs». Toutefois, il a reconnu l'existence de certains problèmes qu'il a qualifiés d'«ordinaires» que «nous œuvrerons à régler ensemble», a-t-il encore assuré. Ould Abbas réfute un conflit de génération au FLN, défendant qu'au vieux parti il y a une «communauté entre les générations des moudjahidine et des jeunes», citant pour preuve le grand nombre d'adhérents de toutes les catégories de la société.

Revenant sur l'opération de la préparation des législatives, Ould Abbas a indiqué qu'il y a eu l'installation, depuis lundi der-

nier, de 42 commissions de wilaya préparatoires des prochaines législatives. Une opération qui se poursuivra jusqu'au 30 janvier courant, avant la confirmation définitive des candidatures entre le 7 et le 27 février prochains. Il est à noter que la commission de wilaya préparatoire des élections législatives est composée des membres du comité central, des deux chambres du Parlement, des bureaux des commissions transitoires et des présidents des Assemblées de wilaya. Par ailleurs, Ould Abbas a inauguré le siège de la mouhafadha de Boufarik, baptisée du nom du chahid Ahmed Ben Tameur. Le SG du FLN était accompagné de membres du comité central, de députés et de cadres du parti.

N. C.

Après sa tenue les 2 et 3 décembre à Alger

Les résultats du congrès du MPA entérinés par le ministère de l'Intérieur

Élection à l'unanimité de son nouveau président Amara Benyounes, suivie de celle des membres du conseil national, ainsi que la modification et validation des statuts du parti, en plus de son rapport financier, tels ont été les résultats officiels du premier congrès ordinaire du Mouvement populaire algérien (MPA). Tenus les 2 et 3 décembre derniers à Alger, le parti a procédé à sa réorganisation générale interne en vue de mieux entamer la course aux différentes élections des mois à venir. Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi organique du 12 janvier 2012, relative aux partis politiques, les résultats du parti ont été avalisés par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, après avoir été soumis par les membres du MPA. A cet effet, il est à rappeler que le parti politique dirigé par Amara Benyounes a, suite à l'événement,

entamé déjà plusieurs meetings et activités politique. Le dernier a été tenu dans la wilaya de Chlef où une rencontre avec les militants du parti était à l'ordre du jour. C'est que le Mouvement populaire algérien dont les adhérents sont des jeunes pour la plupart, tient à faire une bonne entrée en course sur le champ politique cette saison. Pour rappel, ayant déjà été classé en troisième place en tant que force politique du pays lors des précédentes élections locales et législatives, il vise d'abord à sauvegarder cette place si ce n'est d'ambitionner la deuxième. Avec un programme innovant, offrant aux citoyens algériens de meilleures perspectives sociales et économiques, même la première place pour gagner les prochaines élections est possible selon son président. Avant d'inviter tout nouveau projet ou activité politique dans le programme du MPA, Amara

Benyounes a beaucoup insisté pour mettre en contexte la tenue du premier congrès de son parti, en rappelant la conjoncture, politique et socio-économique surtout que traverse actuellement le pays. «Le statu quo c'est le FMI et non la souveraineté nationale. On ne peut plus attendre car la politique de l'attente et des reports pour de vraies réformes mèneront le pays au chaos si l'on continue ainsi», a-t-il fustigé. Par ailleurs, «pour déboucher sur des changements concrets, le système du pays doit commencer à introduire de profondes réformes pour redynamiser entièrement l'école algérienne. Etant le pilier de toute nation, celle-ci doit passer par des réels bouleversements pour qu'un jour l'Algérie puisse entrer dans le rang des nations», a-t-il souligné.

Yacine Djadel

LA QUESTION DU JOUR

L'énigme Trump

suite de la page Une

Avec le 45^e président des Etats-Unis, dont c'est aujourd'hui le deuxième jour de son mandat de quatre ans, hier 20 janvier ayant été consacré aux festivités de son «inauguration» comme disent les Américains, sur des questions essentielles, le commun des mortels en est réduit en revanche à faire des supputations, à se perdre dans des conjectures. Ainsi on ignore quelle politique sera la sienne en Syrie, par exemple, ou en Libye, pour ne parler que des sujets internationaux qui nous touchent le plus, nous autres Algériens. On n'est pas plus fixé sur la façon dont il compte s'attaquer à la crise économique, non pas d'ailleurs parce qu'il n'avait pas du tout abordé ce sujet, mais parce qu'il ce qu'il en avait dit posait plus de questions que ça n'en résolvait. On ne sait si effectivement il a l'intention de dénoncer les accords de libre-échange passés antérieurement par les Etats-Unis, et s'il fera construire le fameux mur le long de la frontière avec le Mexique, comme il s'y était engagé tout au long de la campagne et jusqu'à récemment. Par contre on sait déjà qu'il n'interdira pas l'entrée des Etats-Unis aux musulmans, une promesse qu'il avait faite à l'aile la plus radicale de ses électeurs, mais qu'il s'est hâté d'effacer de son programme à peine avait-il été élu. On pourrait multiplier les exemples, les uns aussi significatifs que les autres, par rapport auxquels le monde est dès à présent dans l'expectative. Répétons-le : non pas parce qu'il n'en avait rien dit, mais parce que ce qu'il en avait dit suppose une telle rupture avec les politiques de ses prédécesseurs qu'il y a encore peu de gens qui croient qu'il en sera capable, ou même que cela soit possible. Aux Etats-Unis, où les questions économiques passent en premier dans l'opinion, beaucoup doutent même qu'il abolisse l'Obamacare, la réforme de l'assurance sociale accomplie par son prédécesseur, bien que ce soit là l'un des rares points où il se trouve en phase avec sa famille politique. L'idée que s'agissant de chacune de ces choses délicates, le poids de la réalité et sa complexité lui dicteront en dernière analyse la conduite à tenir bien plus qu'il ne pourra agir suivant ses engagements électoraux est peut-être vraie, mais le fait est qu'elle n'indique pas concrètement dans chaque cas ce que sera cette politique. Invoquer le pragmatisme, ou le bon sens commun, sous prétexte qu'ils finiront par prévaloir y compris chez un président aussi atypique n'aide en rien à deviner ses véritables intentions, pour autant qu'il en ait d'arrêtées bien sûr.

M. H.

Forum algérien des droits de l'Homme et de l'environnement en conclave

Société civile et responsabilité sociétale en débat

■ Comment garantir et réaliser les objectifs de développement durable initiés par l'ONU et adoptés par l'ensemble des pays du monde à travers le triptyque droits de l'homme, environnement et économie ? Une problématique mondiale d'actualité dont la réponse est soutenue par l'approche de la responsabilité sociétale des organisations (RSO), appelée également dans le jargon de la normalisation la norme NA/ISO 26000, qui a fait l'objet du séminaire national organisé jeudi dernier à Alger par le FADHE (Forum algérien des droits de l'Homme et de l'environnement), en marge de la tenue de sa première assemblée générale ordinaire.

Par Lynda Naili

Le thème du séminaire étant «La responsabilité sociétale et la société civile» dans le cadre du développement durable, les enjeux et les impacts multidimensionnels de cette norme ont été largement mis en exergue



par les intervenants. Et pour cause, consacrant les principes de transparence, de responsabilité, de redevabilité et d'éthique, la mise en œuvre des directives de ladite norme permet aux organisations quelles qu'elles soient, institutions, entreprises ou autres, d'assoir un principe de bonne gouvernance qui admet le souci légitime du profit et de gain tout en considérant les différents impacts répercutés sur l'ensemble des parties prenantes, à savoir les consommateurs/citoyens, les entreprises et partenaires économiques, les gouvernements, les syndicats, associations civiles et ONG et les autres, qui tous se situent sur une interface d'influence mutuelle et réciproque.

A ce propos, M^{me} Hamida Merabet, chargée d'études et de synthèse au Cnes (Conseil national économique et social) dans son intervention portant sur «Le cadre conceptuel des Objectifs de développement durable (ODD)», soulignera qu'une des missions de l'Institution de Mohamed Seghir Babes consiste en la mise en œuvre de ces objectifs en collaboration avec la société civile. Et à l'intervenante d'affirmer que celle-ci «est un acteur-clé du développement durable». Aussi, soulignant que la notion du développement durable et le rôle de la société

civile a été consacrée pour la première fois dans la Constitution de 2016, elle relèvera que dans le cadre du renforcement et de la consolidation de la démocratie participative la société civile est un partenaire à part entière dans le processus d'ingénierie des politiques publiques. Et à M^{me} Merabet d'indiquer que les actions et activités de cette dernière devraient intervenir dans les domaines économique, social, environnemental et celui de la gouvernance. De plus, plaçant pour une société civile plus organisée et plus soutenue, elle appellera à un ancrage juridique d'intervention de celle-ci, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des ODD.

Pour sa part, Mohamed Kheddami, directeur à l'Institut algérien de normalisation (lanor) expliquera que la NA/ISO 26000, norme d'implémentation volontaire, «traite sept questions centrales de la responsabilité sociétale qui constituent des lignes directrices pour la mise en œuvre d'une stratégie de responsabilité sociétale». En l'occurrence, les sept questions, expliquera-t-il, relèvent de «la gouvernance de l'organisation, des droits de l'homme, des relations et des conditions de travail, de l'environnement, des bonnes pratiques des affaires», et enfin «des

questions relatives aux consommateurs et à l'engagement sociétal». En somme, la mise en œuvre de cette norme se décline à travers la mise en place d'une politique de management global, englobant l'ensemble des processus du SMI (système de management intégré) touchant à la qualité, hygiène, sécurité et environnement (HSE). Pour ce faire, les organisations, qui se doivent de rendre compte des impacts qu'elles produisent tant sur la société que sur l'environnement, doivent dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes de cette démarche éthique en vue d'une reconnaissance des intérêts des uns et des autres qui s'appuierait sur une logique d'évaluation.

Sur la plus-value que dégage la norme NA/ISO 26000 au profit des organisations, le responsable dira qu'outre l'avantage concurrentiel qu'elle leur donne, elle renforce leur réputation, attire et retient aussi bien les salariés que les clients et investisseurs, motive les travailleurs à améliorer leur productivité. Ceci, en plus d'améliorer les relations entreprises/pouvoirs publics/fournisseurs/clients... En effet, la responsabilité sociétale des organisations (RSO) constitue, affirmera-t-il, «un véritable levier de croissance pour l'entreprise, contribuant au développement durable de leurs territoires». Et pour cause, argumentera-t-il, au-delà du respect des lois, elle vise les meilleures pratiques à mettre en branle dans divers domaines, et ce, dans le respect des attentes des parties prenantes. Le tout, en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux des activités de l'organisation, afin de participer à l'amélioration du cadre social et environnemental.

De son côté, Yassine Fouda,

consultant en ressources humaines & audit social, expert ISO 26000, estimera que l'implémentation de la responsabilité sociétale des organisations se traduit par l'adoption d'un comportement éthique et transparent contribuant au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société, de respecter le principe de la légalité, des droits de l'homme et des lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les autres normes ISO.

A l'issue du débat ouvert au terme du séminaire, reprenant les recommandations des experts et autres membres du Fadhe, Abdelatif Benida, vice-président du Forum, a déploré le retard enregistré dans la mise en place par les différentes organisations des critères liés à la responsabilité sociétale qui, considérée comme un investissement immatériel, demeure un choix pouvant ramener une valeur ajoutée économique et une performance économique à l'entreprise. Ce qui nécessite au préalable, soulignera-t-il, la volonté et l'engagement des premiers responsables des organisations. Aussi, sur les recommandations exprimées et retenues, il s'agit essentiellement, outre la question du renforcement de la sensibilisation auprès des organisations, de créer un cadre juridique pour la mise en œuvre des principaux Objectifs de développement durable (ODD), cibler les associations civiles actives dans ce domaine afin de les accompagner et travailler en cohérence desdits ODD, intégrer la culture de la responsabilité sociétale dans les programmes de l'Education nationale et enfin l'urgence de mettre en place une instance nationale d'évaluation de ces objectifs. L. N.

Qu'est-ce que la NA/ISO 26000 ?

C'est une norme internationale volontaire, édictant des lignes directrices pour la responsabilité sociétale. Elle est gratuitement destinée tant aux organisations publiques que privées. Au jour d'aujourd'hui, cette norme n'est vouée à aucune certification ni utilisation réglementaire, si bien qu'elle n'est donc pas similaire aux normes NA/ISO 9001 ou NA/ISO 14001. L. N.

Sa stratégie : «L'action, l'écoute et la sérénité»

Première visite du wali de Béjaïa à Ouzellaguen

Le nouveau wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, a entamé une série de visites de travail et d'inspection qui devait le conduire dans les 52 communes de la wilaya de Béjaïa. Il s'agit de s'imprégner de l'état d'avancement des projets en cours de réalisation, des manques, et tenter d'y remédier. Sa première visite a été effectuée Ouzellaguen. «Celle-ci n'a pas été choisie au hasard», a souligné la cellule de communication de la wilaya. «Le wali veut ainsi rendre hommage aux habitants de cette région historique qui a abrité le congrès de la Soummam, un pilier déterminant

pour la réussite de la révolution algérienne», ajoute la même source. Le premier projet visité par le premier responsable de la wilaya, qui était accompagné du vice-président de l'APW, le chef de daïra, le président d'APC d'Ouzellaguen et de différents directeurs des secteurs concernés, concerne la réalisation du réseau d'assainissement du village Boutagout, qui va raccorder 95 foyers, soit 665 habitants. Le taux d'avancement est de 11%. «Lors de cette visite, le chef de l'exécutif a demandé à tous les directeurs concernés de lui présenter dorénavant un point de

situation détaillé sur les projets de leurs secteurs respectifs afin d'informer les citoyens sur les programmes de développement les concernant», a-t-on souligné. Et d'ajouter : «Le wali veut ainsi mettre en exécution, sans plus attendre, sa propre méthode de travail qui devrait privilégier la communication, la transparence et la suivi sérieux des actions lancées». Le wali a ordonné au directeur de l'exécutif et chefs de daïra «de consolider la relation entre le citoyen et l'administration et de veiller à instaurer un climat de confiance fondé sur le respect mutuel et une prise en

charge concrète des préoccupations et aspirations des citoyens». Le wali a poursuivi sa visite par une virée au musée d'Ifri, un lieu qu'il a l'intention de développer vu son importance historique. «Il a écouté avec beaucoup d'attention les doléances des moudjahidine venus l'accueillir sur le site et s'est engagé à transmettre le vœu exprimé par ces derniers pour la transformation du lieu en musée national». Il a ensuite inspecté le projet de réalisation d'une auberge de jeunes où il a été accueilli par les sportifs de la région qui lui ont exposé leurs

préoccupations. Il a instruit le directeur de la jeunesse et des sports de les prendre en charge. Le premier responsable de la wilaya a inspecté aussi le projet de réalisation de 368 logements RHP à Hellouane et 730 logements LPL. Il a insisté auprès du directeur de l'urbanisme sur la qualité des travaux et l'esthétique des cités réalisés (qui laissent à désirer). Il a pris la décision d'interdire désormais toute distribution de logements aux bénéficiaires avant l'achèvement total des travaux de viabilisation (comme ce fut le cas auparavant). Hocine Cherfa

LFC 2015

Des «résultats importants» susceptibles de renflouer les recettes des Cnas

■ Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé, jeudi à Alger, que les mesures exceptionnelles de la loi de finances complémentaire de 2015 ont permis de réaliser des résultats «importants», susceptibles de renflouer, à l'avenir, les recettes des Caisses des assurances sociales.

Par Salem K.

Lors d'une rencontre bilan, M. El Ghazi a indiqué que les mesures exceptionnelles de la loi de finances de 2015 dans son volet relatif à la sécurité sociale, ont permis de réaliser des résultats «importants» par le recouvrement des arriérés des cotisations et la déclaration des travailleurs. Des résultats susceptibles de renflouer, à l'avenir, les recettes des caisses des assurances sociales, a-t-il encore dit. Il a souligné que les cotisations constituaient une source de financement pour la sécurité sociale aux fins de préserver ses équilibres financiers et assurer la pérennité du système considéré comme l'«instrument-clé» de la protection sociale. Les mesures exceptionnelles de la loi de finances complémentaire de 2015 dans son volet relatif à la sécurité sociale, concerne principalement la régularisation des situations des personnels n'ayant pas versé leurs cotisations à la sécurité sociale. Elles ont permis, d'autre part, d'établir des échéanciers pour le règlement des dettes avec annulation des augmentations et des pénalités de retard. Le délai pour bénéficier de ces dispositions a été prorogé, quant à lui, au 31 décembre 2016. A cet effet, le ministre du Travail a indiqué qu'à compter de début 2017, le contrôle sera renforcé avec durcissement des sanctions conformément à ce qui est stipulé par la loi à l'égard des personnels contrevenant aux mesures juridiques, à savoir le versement des cotisations et la déclaration



des travailleurs auprès de la sécurité sociale. Il a estimé, dans ce contexte, que le nombre des agents de contrôle au niveau de la Caisse nationale des assurances sociales de travailleurs salariés (Cnas) ne dépassait pas les 300, le qualifiant d'«insuffisant». Il a rappelé avoir instruit les responsables des caisses des assurances sociales de renforcer les moyens humains pour soutenir les opérations de contrôle. Par ailleurs, M. El Ghazi a précisé que le succès des opérations de contrôle requerrait l'augmentation du nombre des agents à 3 000 au moins en leur assurant une formation pour améliorer les prestations lors de l'accomplissement de leur mission au

niveau des entreprises. Il a appelé, en outre, les cadres et les agents du secteur à faire montre de rigueur et de sens de responsabilité lors de l'accomplissement de leur mission au service de l'intérêt général. Il a ajouté, enfin, qu'il présentera un exposé devant le gouvernement lors de la prochaine réunion sur les résultats de la rencontre d'information qui a regroupé lundi dernier, le ministère du Travail avec les représentants des différents syndicats des secteurs.

Près de 200 000 employeurs ont bénéficié des mesures exceptionnelles

Près de 200 000 employeurs

affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) ont bénéficié des mesures exceptionnelles introduites par la loi de finances complémentaire (LFC) 2015, a indiqué jeudi le directeur général de la Caisse, Hassen Tidjani Haddam.

Parmi le nombre total des employeurs ayant bénéficié de ces mesures, «155 021 employeurs se sont acquittés de la totalité des cotisations principales et ont bénéficié de l'annulation des majorations et pénalités de retard et près de 16 000 employeurs ont procédé à la régularisation de plus de 35 000 salariés», a-t-il dit.

S'agissant des nouveaux affiliés volontaires au système de la

sécurité sociale, la mise en œuvre des mesures de la LFC 2015 a également permis d'enregistrer 18 182 affiliés à la sécurité sociale, composés de personnes qui actuaient dans l'informel, selon M. Haddam.

Cette catégorie de nouveaux adhérents à la sécurité sociale bénéficie des prestations d'assurances-maladie pour une période transitoire de 3 ans, outre le versement d'une cotisation mensuelle de 2 160 DA, pour accéder par la suite aux droits de retraite, une fois intégrés au secteur formel, selon l'article 60 de la LFC.

En outre, M. Haddam a ajouté que «132 622 employeurs ont été contrôlés et 12 858 nouvelles affiliations ont été enregistrées et 64 322 salariés ont été déclarés, suite aux opérations de contrôles réguliers effectués par la Cnas».

Il a précisé que les résultats enregistrés font ressortir «une augmentation de l'effectif des salariés du secteur économique qui a atteint plus de 3 millions» et que «la recette réalisée par la Cnas s'élève à 1 045 milliards DA».

Un chiffre «record», a-t-il dit. Par ailleurs, 969 600 travailleurs non-salariés ont régularisé leur situation auprès de la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (Casnos), selon son directeur général, Chawki Acheuk-Youcef, qui a ajouté que 80 milliards de dinars ont été recouvrés, enregistrant ainsi une augmentation de 93% des recettes de la Caisse, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la LFC 2015.

S. K./APS

Energie

Boutarfa examine avec l'ambassadeur d'Allemagne les opportunités de coopération

Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, a reçu jeudi l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Michael Zenner, dans une audience durant laquelle les deux parties ont évoqué les opportunités de coopération énergétique bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur l'examen des relations de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine énergétique notamment les énergies renouvelables, a précisé le communiqué. A cet effet, M. Boutarfa a mis en exergue les projets stratégiques en cours de lancement, essentiellement dans les énergies renouvelables. Rappelant l'importance qu'accorde le secteur à la promotion industrielle de la filière renouvelable, le ministre a indiqué que «la

durabilité des énergies renouvelables en Algérie dépend de l'assistance industrielle et de la fabrication locale des équipements», a ajouté

le communiqué. M. Boutarfa a ainsi invité les entreprises allemandes à participer à l'appel à investisseurs pour le projet de

production de 4 000 MW en énergies renouvelables qui sera lancé incessamment par le secteur et qui «stimulera la dynamique de

création de petites et moyennes entreprises en Algérie», a-t-on souligné de même source.

Safia T.

Prix

Le pétrole rebondit en Asie

Les cours pétroliers étaient en hausse, jeudi en Asie, sous l'effet d'achats à bon compte après un net repli dû aux craintes d'un retour du pétrole de schiste américain. Vers 03h00 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en février, prenait 45 cents, à 51,53 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le prix du baril de Brent, référence européenne, pour livraison en mars, gagnait 50 cents, à 54,42 dollars. La veille, les cours avaient fortement baissé, les investisseurs redoutant un retour massif de la production de pétrole de schiste américain qui anéantirait les efforts de réduction de l'offre de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires. Les investisseurs alléchés par les achats à bon compte étaient également encouragés par des estimations de la fédération privée American Petroleum Institute (API), avant la publication jeudi des chiffres officiels de l'offre et de la demande américaines, selon les analystes. L'API a fait état d'un recul plus important que prévu – de 5 millions de barils – des stocks américains, ce qui témoigne d'une hausse de la demande chez le plus gros consommateur de brut au monde. «Les cours évoluent dans une certaine fourchette. Pour le WTI, c'est entre 51 et 53 dollars le

baril alors que les cours descendent à 51, les acheteurs vont débarquer», a dit Margaret Yang, analyste chez CMC Markets. «Ce schéma va se poursuivre tant qu'on n'aura pas d'indications claires sur les baisses de production de l'Opep et de la Russie dans le cadre des accords entrés en vigueur début janvier pour tenter d'éponger l'excès d'offre internationale», a-t-elle dit. Mercredi à la clôture, le WTI a reculé de 1,40 dollar à 51,08 dollars au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a concédé 1,55 dollar à 53,92 dollars à l'Intercontinental Exchange (ICE).

R. E.

Naâma

Réception du projet de transfert des eaux de la côte Ouest d'ici à fin 2017

■ Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a annoncé, jeudi à Alger, la réception d'ici à fin 2017 du projet de transfert d'eau de la côte Ouest vers les wilayas de Naâma, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès.

Ph. > D. R.



Par Hatem D.

La réception du projet de transfert des eaux se fera de manière progressive en 2017, a indiqué M. Ouali qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation, El Oued Mohamed, lors d'une plénière

consacrée aux questions orales présidée par Abdelkader Bensalah, son président, rappelant que les travaux de réalisation ont été confiés à des sociétés nationales reconnues. Le coût du projet s'élève à 43,5 milliards de DA et permettra un transfert des eaux pour assurer l'alimentation en eau potable

dans 18 communes de la région avec augmentation des heures de distribution quotidienne qui passera, elle, de 4 à 24h par jour, outre l'aide au secteur agricole et la création d'emplois permanents au profit des populations. Ledit projet contribuera également à la collecte de 40 millions de m³ d'eau par an dont 14 mil-

lions de m³ par an destinés à approvisionner 162 000 habitants en eau potable dans 3 communes de Naâma, six de Tlemcen et 9 de Sidi Bel-Abbès. A cela s'ajoute un transfert de 26 millions de m³ dédiés à l'irrigation de 6 000 hectares de terres agricoles dont 3 000 dans la wilaya de Naâma, 1 500 à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès. Le ministre des Ressources en eau a rappelé avoir donné des instructions lors de sa récente inspection du projet pour le respect des délais impartis et le renforcement des ateliers de réalisation en main-d'œuvre, rassurant que la couverture financière du projet «est prête» et ne sera aucunement affectée par la conjoncture économique que connaît le pays. Il a évoqué aussi que les grands projets de transfert des eaux visaient à assurer un équilibre en matière de distribution et à réaliser la solidarité entre les différentes régions du pays. D'autre part, le système des grands transferts a contribué à la concrétisation de 4 000 km de transfert à travers 21 systèmes de transfert pour acheminer l'eau d'une région à une autre. Enfin, M. Ouali a relevé qu'un volume d'un milliard de m³ d'eau a été collecté à partir des stations de dessalement, garantissant une alimentation au profit de 7 millions de citoyens dans les

régions côtières du pays. Des opérations d'extraction des minéraux des eaux souterraines ont d'ores et déjà été entamées dans le Sud, précisément dans les régions de Touggourt, In Salah, Tamanrasset et Tindouf.

H. D./APS

Tramway de Sidi Bel-Abbès Livraison du projet en avril

LA LIVRAISON du projet du tramway de Sidi Bel-Abbès interviendra en avril prochain suite aux essais effectifs réalisés mercredi sur l'ensemble de la ligne, a-t-on appris du directeur du projet. «La livraison du projet interviendra dans de brefs délais, soit en avril prochain», a assuré Laid Ziane, signalant que les essais lancés mercredi sur une distance de 7 km succèdent aux essais préliminaires effectués, fin 2016, sur deux tracés de 3,5 km chacun. M. Ziane a expliqué que les essais effectifs permettent de passer à une autre étape tout en passant sur différents systèmes de la ligne du tramway en utilisant deux wagons aller et retour à partir du tracé du carrefour jouxtant la gare routière de transport de voyageurs «Ghanemi», pour aboutir à la station de maintenance au nord en passant par le rond-point de l'entrée de la cité «Frères Adnane», hai Benhamouda, cité AADL et la gare de transport de voyageurs «Sogral». L'objectif de ces essais, effectués avec succès, est de corriger certaines erreurs techniques et d'éviter tout problème en phase d'entrée en service de ce projet, a-t-on indiqué. Au sujet de la réception du tramway de Sidi Bel-Abbès, M. Ziane a signalé que les travaux sont en cours et que la société chargée de la réalisation est à pied d'œuvre pour sa livraison dans «les brefs délais, soit en avril prochain». Il a annoncé que les futurs conducteurs du tramway entameront, à partir du 22 janvier en cours, une formation jusqu'au 23 mars prochain, pour être prêts une fois le projet entré en service. A propos de l'indemnisation des commerçants dont les magasins se trouvaient sur le tracé du tramway, le même responsable a indiqué que la réception des dossiers se poursuit en collaboration avec la direction des domaines. Les travaux de réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès, s'étendant sur une distance de 14,5 km, ont débuté en août 2013. Doté d'une enveloppe financière de 32,3 milliards DA, ce projet a généré 2 700 emplois.

R. R.

Eau potable à Bouira

Des localités isolées bénéficieront du système des grands transferts

Plusieurs localités relevant des communes du sud, de l'est et de l'ouest de la wilaya de Bouira bénéficieront prochainement du système des grands transferts des eaux des barrages de Koudiet Acerdoune et de Tiledit, a indiqué le directeur des Ressources en eau, Lahbib Boulouar.

Selon le constat fait par le directeur du secteur, il y a beaucoup de villages isolés qui souffrent du manque d'eau potable. Ces localités relèvent notamment des communes de Ridane, Maâmoura, Dechmia, Hakimia, Hajra Zarga, Boukram, Zbarbar et Haizer. «Ces localités et communes vont bénéficier prochainement du système des grands transferts, dont le travaux sont en cours de réalisation», a expliqué M. Boulouar. A propos de la date exacte de la réception de ces projets, le même responsable a estimé que les travaux «avancent à un rythme appréciable», précisant que «la totalité du projet pourra être livrée d'ici à juillet prochain». Dans le cadre du projet structurant des grands transferts des eaux des barrages de Koudiet Acerdoune (Maâlla) et celui de Tiledit (Bechloul), beaucoup de communes et villages de l'est et du nord ont accès à l'eau potable de manière régulière. C'est le cas notamment pour les municipalités d'Ath Mansour, Chorfa, Aghbalou, El-Adjiba, Ahnif et M'chedallah (Est) (90 000 habitants), alimentées depuis septembre dernier à partir du barrage de Tiledit pour une enveloppe de sept milliards

de DA, a encore expliqué M. Boulouar. Il a rappelé qu'en juillet et septembre derniers, sept localités comptant 11 000 habitants et qui relèvent des communes de Djebahia, Aomar et Ahl Laksar, ont été raccordées également au système des grands transferts. Mardi, une commission de l'Assemblée populaire de la wilaya de Bouira (APW) avait appelé les autorités locales à prendre en charge en priorité les localités rurales isolées relevant notamment des communes du sud, de l'ouest et du nord-ouest en matière d'alimentation en eau potable. Dans un rapport présenté devant le wali, Mouloud Chérifi, la commission de l'APW a souligné que plusieurs villages isolés relevant des communes de Lakharia, Maâlla, Guerrouma, Bouderbala ainsi que de Boukram et Zbarbar, souffrent d'un «manque criard» en eau potable. Parmi ces localités, figurent notamment Bourebache et Ouled Aissa, relevant de la commune de Lakharia et qui comptent 300 habitants. Les villages Tasselah, comptant 450 habitants, Masmoulat, Takkoucht, Mahoune, ainsi que celui d'Amar Chrif, sont actuellement alimentés à partir de sources naturelles, ce qui nécessite leur «prise en charge en priorité», a souligné la commission de l'APW dans son document remis à la presse. La commune de Maâlla (nord-ouest) a bénéficié du projet de raccordement au système des grands transferts du barrage Koudiet Acerdoune, mais l'opération n'a pas abouti à cause de la

vétusté de la conduite principale. Tous les villages de cette municipalité sont alimentés à partir de puits ou de sources naturelles, a expliqué la même commission. Celle-ci a appelé les autorités de la wilaya à raccorder tous ces villages au barrage Koudiet Acerdoune et à lancer une étude pour raccorder plusieurs autres villages des communes de Zbarbar et Guerrouma comme notamment Ouled Aiche, Souk Touolata, Ahnif, Bayour, Aghzour, El-Mal, Tibhirine et Al-Zranga. D'autres localités relevant des communes de Boukram, Bouderbala, Kadiria, Djebahia et Aomar font face, elles aussi, à des crises récurrentes en matière d'eau potable, a relevé l'APW dans son rapport, appelant les services concernés à engager des opérations de réhabilitation des réseaux d'eau potable (AEP) de ces villages en vue de leur assurer une alimentation régulière. Réalisés sur les hauteurs de Lakharia, le barrage de Koudiet Acerdoune, d'une capacité de 640 millions m³, est destiné à satisfaire les besoins en eau potable de toutes les communes de la wilaya de Bouira, notamment celles de l'ouest, du nord et du sud, ainsi que d'autres communes relevant des wilayas voisines (M'sila et Médéa). Pour celui réalisé dans la commune de Bechloul, Tiledit, qui est d'une capacité de 170 millions de m³, il alimente notamment la partie Est de la wilaya ainsi que quelques communes des wilayas limitrophes (Bordj Bou Arréridj et M'sila).

Lydia O.

Exploitation des ressources du Sahara occidental

Les autorités françaises interpellées sur l'affaire du navire Key Bay

■ Des députés européens ainsi que des responsables français ont demandé aux autorités françaises d'«examiner minutieusement» l'affaire du navire européen Key Bay, transportant une importante cargaison d'huile de poisson chargée à Laâyoune au Sahara occidental occupé, et qui devait accoster hier au port de Fécamp en France.



Ph : DR

Par Halim T.

Le 14 janvier, le Key Bay a fait escale à Las Palmas de Gran Canaria, en Espagne. Sur place, les autorités douanières espagnoles auraient confirmé, après inspection, qu'une partie de la cargaison avait bien été chargée et certifiée au port de Laayoune occupée. Ce navire est désormais en route pour sa destination finale, le port de Fécamp (commune située dans le département de la Seine-Maritime en région de la Normandie en France) où il devrait arriver le 20 janvier. Dans une lettre adressée au ministre français de l'Economie et des Finances, Michel Sapin, les députés européens José Bové et Karima Delli ont demandé à ce dernier d'intervenir afin d'«éviter une potentielle violation du droit européen et de la récente juris-

prudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)». La CJUE avait établi le 21 décembre dernier que le Maroc et le Sahara occidental étaient des territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, et que les accords conclus entre l'Union européenne (UE) et le Maroc ne pouvaient en aucun cas s'appliquer au Sahara occidental. «Comme vous le savez, la récente jurisprudence de la CJUE exclut définitivement le territoire du Sahara occidental du champ d'application des accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc, et reconnaît sans aucune ambiguïté au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination et à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles comme énoncé par la Charte des Nations unies», rappellent les députés

dans leur lettre. Il s'en suit de cette jurisprudence que toute importation de produits en provenance du territoire du Sahara occidental au sein du marché intérieur sans l'accord du peuple sahraoui ne jouit d'aucune base légale. A cet effet, les deux parlementaires ont demandé à ce que les autorités douanières françaises «procèdent à l'évaluation des documents d'importation du Key Bay dès son arrivée au port de Fécamp». «La jurisprudence de la CJUE ayant rappelé qu'en aucun cas le Royaume du Maroc ne saurait jouir d'une quelconque souveraineté sur le territoire du Sahara occidental, il nous semble que tout certificat vétérinaire émis par une autorité marocaine concernant une marchandise provenant du Sahara occidental ne pourrait être reconnu comme

valable», ajoutent-ils. Les députés ont également demandé au ministre français «de veiller à ce que les autorités douanières au port de Fécamp examinent minutieusement l'origine et la documentation des marchandises à bord du Key Bay». «S'il s'avère, comme l'auraient déjà confirmé les autorités douanières espagnoles, que tout ou partie de cette cargaison a bien été chargée au port de Laâyoune et ne dispose pour cela d'aucun document valide délivré par les autorités sahraouies, seules compétentes pour le commerce de biens en provenance du Sahara occidental, il est de votre devoir de s'assurer à ce que la marchandise ainsi illégalement importée dans le marché intérieur soit saisie immédiatement», soulignent-ils. Dans le même contexte, le maire et conseiller départemental (ancien député) de la ville de Gonfreville-L'Orcher, Jean Paul Lecoq, a dans une autre lettre, appelé la direction inter-régionale des douanes de Rouen, à «vérifier la conformité du certificat d'origine des produits que le navire Key Bay transporte, au regard du droit européen». Le maire a, en outre, rappelé que le Maroc «ne peut pas faire commerce de ressources prélevées sur une autre entité souveraine», en vertu du jugement du 21 décembre 2016 de la CJUE. De son côté, l'association «Comité de jumelage et d'échanges internationaux de Gonfreville-L'Orcher» (commune du département Seine-Maritime dans la région de la Haute Normandie), a réaffirmé son soutien à la population du Sahara occidental, et dénoncé le pillage des ressources naturelles d'un Etat non autonome. Ainsi, le comité a, dans une lettre, appelé la société française OLEVA, à ne pas ignorer que «la cargaison transportée par le navire européen provient de la pêche réalisée dans les eaux territoriales du Sahara occidental occupé». De

ce fait, il a appelé cette même société à «ne pas accepter cette livraison» qui est considérée «comme frauduleuse, voire illicite». Mardi dernier, le Front Polisario a, dans un communiqué, annoncé qu'il allait déposer officiellement une plainte auprès des autorités européennes et françaises pour dénoncer l'embarquement illégal de l'huile de poisson par le navire européen Key Bay. «Nous espérons le dialogue, mais nous sommes déterminés à faire appliquer l'arrêt de la Cour de Justice», a dit le sous-secrétaire aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M'hamed Khaddad, cité dans le communiqué. H. T./APS

Tunisie L'état d'urgence prolongé d'un mois

LE CHEF de l'Etat, Béji Caïd Essebsi, a décidé de prolonger une nouvelle fois, pour une durée d'un mois, l'état d'urgence en vigueur en Tunisie depuis une attaque meurtrière en novembre 2015, a-t-on appris jeudi auprès de la présidence. M. Caïd Essebsi «a décidé de prolonger pour un mois la mesure d'état d'urgence, en date du 17 janvier», a-t-on précisé. La précédente prolongation, d'une durée de trois mois, avait été prise le 19 octobre 2016. Cette mesure octroie des pouvoirs d'exception aux forces de l'ordre. Elle permet aussi en théorie d'interdire les grèves et les réunions «de nature à provoquer ou entretenir le désordre», de fermer provisoirement «salles de spectacle et débits de boissons» ou encore de «prendre toute mesure pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature». Elle est en vigueur sans interruption depuis l'attaque suicide du 24 novembre 2015 contre un bus de la sécurité présidentielle en plein Tunis. Douze agents sont morts dans cet attentat revendiqué par le groupe Etat islamique (EI), déjà auteur de deux attaques sanglantes au cours des mois précédents au musée du Bardo et à Sousse (60 morts dont 59 touristes). Les autorités annoncent le démantèlement chaque semaine de «cellules terroristes» dans le pays, où aucun attentat d'ampleur n'a eu lieu depuis plusieurs mois. Des groupes jihadistes, liés à l'EI ou à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), restent toutefois actifs dans les monts de l'Intérieur du pays. R. M.

Libye

Plus de 80 djihadistes tués par des frappes américaines

Plus de 80 djihadistes, dont certains auraient été liés à des attaques en Europe, ont été tués mercredi soir par des frappes américaines. «Plus de 80 djihadistes ont été tués en Libye par les frappes américaines de mercredi soir contre le groupe Etat islamique», a indiqué jeudi le secrétaire à la Défense Ashton Carter. Il y avait parmi les djihadistes tués «des gens qui étaient en train de planifier activement des opérations en Europe et ont pu être liés à des attaques qui ont eu lieu en Europe», a déclaré le secrétaire américain à la Défense dans une brève intervention devant la presse au Pentagone. «Environ une centaine de munitions (bombes

ou missiles) ont été utilisées dans cette attaque», a précisé le porte-parole du Pentagone, Peter Cook. Les frappes américaines ont été menées mercredi soir sur deux camps de djihadistes à environ 45 kilomètres au sud-ouest de Syrte, la ville dont l'EI a été chassé en décembre par les forces loyales au gouvernement d'unité nationale (GNA) libyen. Les États-Unis «restent prêts à soutenir les efforts libyens pour contrer les menaces terroristes et vaincre le groupe Etat islamique en Libye», a souligné le porte-parole du Pentagone, Peter Cook. Les militaires américains ont bombardé deux camps de l'EI situés à environ 45 kilomètres de

Syrte, selon le Pentagone. Les djihadistes visés «comprenaient des individus qui avaient fui Syrte pour rejoindre des camps isolés dans le désert pour se réorganiser après leur défaite», a précisé Peter Cook. La perte de Syrte en décembre, après des mois de combat, a été un revers important pour le groupe Etat islamique, qui a perdu avec la ville son dernier grand bastion dans le pays. Les djihadistes avaient été chassés par les forces loyales au gouvernement d'union nationale, qui contrôle une partie du pays et qui est soutenu par les pays occidentaux et certains pays africains.

Lamia O./Agences

Mexique

Le narcotrafiquant «El Chapo» extradité aux États-Unis

■ *Le puissant narcotrafiquant Joaquin «El Chapo» Guzman a été extradité jeudi du Mexique vers New York, après le rejet par la Cour suprême mexicaine de ses derniers recours.*

Guzman, qui s'était opposé à son extradition en utilisant tous les moyens légaux disponibles, a été remis «aux autorités américaines», a indiqué le ministère mexicain des Affaires étrangères dans un communiqué. Le chef du cartel de Sinaloa est accusé d'avoir introduit des quantités considérables de drogue aux États-Unis et alimenté une guerre fratricide entre cartels au Mexique. Il est poursuivi au Texas et en Californie, notamment pour trafic de drogue, homicide et blanchiment d'argent Guzman «a été extradité cet après-midi et devra affronter plusieurs poursuites pénales en cours», a écrit sur Twitter le ministre de l'Intérieur, Miguel Angel Osorio Chong. L'avion qui transportait Guzman a atterri sur l'aéroport Long Island

MacArthur à Islip, dans l'État de New York, a indiqué dans un communiqué le département américain de la Justice. Selon des médias américains, il devrait comparaître dès ce hier devant un tribunal fédéral de Brooklyn. Le «roi de l'évasion», qui avait donné des maux de tête aux autorités mexicaines, était incarcéré depuis mai à la prison de Ciudad Juarez (nord), à proximité de la frontière avec le Texas. «Le département américain de la Justice exprime sa gratitude envers le gouvernement mexicain pour sa large coopération et assistance afin d'assurer la sécurité de l'extradition de Guzman», ont indiqué les autorités américaines. Le ministère mexicain des Affaires étrangères avait assuré en mai, après avoir autorisé l'extradition du narcotrafiquant, qu'il avait obtenu des autorités américaines la garantie que «la peine de mort ne serait pas appliquée». «Ils ont fait cela de manière illégale, l'étude de l'appel étant toujours en cours», a protesté l'une des avocates de Guzman, Silvia Delgado, sur la chaîne Milenio après l'annonce de l'extradition. «Nous sommes les premiers surpris par cette décision», a-t-elle commenté. Après son arrestation en janvier 2016, dans son fief de Sinaloa, dans le nord-



ouest du Mexique, «El Chapo» était d'abord retourné dans la prison d'El Altiplano, d'où il s'était évadé de manière rocambolesque en juillet 2015 par un tunnel de plus d'un kilomètre de long. Selon Alejandro Hope, un expert mexicain en sécurité, l'extradition de Guzman aux dernières heures de la présidence de Barack Obama «n'a rien d'un hasard». «Il semble qu'ils ne voulaient pas offrir à (Donald) Trump une victoire trop facile», commente Hope à l'AFP. Les autorités mexicaines ont voulu empêcher celui qui sera investi hier à la présidence des États-Unis «de fanfaronner à ce sujet», estime l'expert. Mais Alberto Elias Beltran, procureur adjoint mexicain chargé des affaires juri-

diques et internationales, a déclaré que la décision d'extrader Guzman à quelques heures de l'investiture de M. Trump n'était en rien liée à l'actualité politique internationale. La question de l'extradition de Guzman «a été résolue aujourd'hui, et aux termes du traité international (entre Mexico et Washington, ndr) nous devions le livrer immédiatement aux États-Unis», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. L'extradition de Guzman met un terme au jeu du chat et de la souris entre les autorités mexicaines et le narcotrafiquant dont les évasions lui ont valu une notoriété internationale. Arrêté au Guatemala en juin 1993, «El Chapo» («le courtaud») s'était échappé huit ans plus tard,

en 2001, d'une prison de haute sécurité mexicaine caché dans un panier de linge sale. Le baron de la drogue avait été finalement arrêté en février 2014, dans une résidence balnéaire de Mazatlan, où il se cachait avec sa femme Emma Coronel, une reine de beauté, et leurs deux jumelles, nées aux États-Unis. Guzman s'échappera 17 mois plus tard de la prison de haute sécurité d'El Altiplano, près de Mexico, par un tunnel débouchant sous la douche de sa cellule. En janvier 2015, les Marines étaient finalement parvenus à l'arrêter de nouveau, à Los Mochis, une localité située sur la côte pacifique, dans son fief de Sinaloa. L'évasion spectaculaire de «El Chapo», en infligeant un sérieux camoufflet aux autorités, convaincra le président Enrique Peña Nieto d'accepter l'extradition du narcotrafiquant vers les États-Unis. Jusqu'alors, M. Peña Nieto s'était toujours opposé à cette extradition, souhaitant voir «El Chapo» jugé par la justice mexicaine. Le narcotrafiquant, qui rêvait de voir sa vie portée à l'écran, avait rencontré dans la jungle, durant sa cavale, l'actrice de telenovela américano-mexicaine Kate del Castillo et l'acteur américain Sean Penn. C'est grâce aux messages échangés avec l'actrice que les autorités seraient parvenues à retrouver la trace du narcotrafiquant le plus puissant de la planète.



Points chauds

Personnage

Par Fouzia Mahmoudi

Se tenait jeudi soir le troisième et dernier débat de la primaire de la gauche, qui doit aider les Français à voter pour déterminer le candidat qui participera en avril prochain à l'élection présidentielle. Et si les débats des candidats de la primaire de la droite et du centre avait suscité l'enthousiasme avec des scores d'audience très élevés, c'est bien le contraire qui s'est produit avec les débats de la gauche. Car même si les chiffres d'audience n'étaient pas à proprement parler catastrophiques, ils étaient bien loin de ceux de leurs opposants politiques. Désormais à gauche, beaucoup craignent que pas assez d'électeurs français ne fassent le déplacement les 22 et 29 janvier prochains. Et si le nombre de votants est faible, quelle crédibilité le candidat désigné par cette primaire aura-t-il vraiment. Surtout qu'Emmanuel Macron continue à caracoler dans les sondages. Certains élus du PS ont même officiellement demandé au futur candidat désigné par cette primaire de se désister en faveur de Macron, seul candidat, selon eux, capable de porter leurs voix sur le plan national. Mais les candidats de la primaire de la gauche ne se laissent pas démoraliser, en apparence du moins, ayant affirmé à l'occasion du débat de jeudi soir que selon eux l'ancien ministre de l'Économie de François Hollande est le candidat des sondages, le vainqueur de la primaire sera celui des urnes. Benoît Hamon a d'ailleurs estimé que la légitimité d'un suffrage démocratique l'emportera sur celle des instituts de sondage. Dans le dernier sondage, le leader d'En marche ! est à environ 20%. Hamon est persuadé que le scrutin de dimanche fera «bouger les lignes» dans le débat qui s'installera sur les ralliements éventuels. Sur le fond, il juge les propositions de Macron «terriblement classiques», «pas inintéressantes», mais parle de «recettes» importées du modèle anglais du blairisme et du modèle allemand de Schröder qu'il juge datées. Arnaud Montebourg, quant à lui, s'interroge sur la cohérence de Macron. «Il y a quelque chose de confus dans la candidature d'Emmanuel Macron», lance-t-il. Finalement pour Manuel Valls, «ça suffit !». L'ancien Premier ministre considère que «des forces politiques, des forces de presse» construisent à travers Macron un personnage uniquement dans le but d'empêcher le bon déroulement de la primaire de la gauche. Reste à savoir quels seront les vainqueurs du premier tour, puis celui de la primaire, et si une fois les Français ayant face à eux un candidat unique et stable pour représenter la gauche ils se tourneront vers lui plutôt que vers Macron.

F. M.

Gambie

Ultime médiation avant l'expiration de l'ultimatum

Après plusieurs médiations Aménées sans succès en Gambie, les présidents mauritanien et guinéen tentaient encore hier de convaincre Yahya Jammeh de céder la place à son successeur Adama Barrow, avant l'expiration de l'ultimatum fixé par l'organisation ouest-africaine de la Cédéao, afin d'éviter une intervention militaire.

Les troupes de cinq des quinze pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) sont intervenues jeudi en territoire gambien, dans le cadre d'une opération baptisée «Restaurer la démocratie», pour forcer au départ M. Jammeh, qui n'entend pas transférer le pouvoir à M. Barrow.

Adama Barrow, élu au scrutin présidentiel du 1^{er} décembre en Gambie, a prêté serment jeudi après-midi à l'ambassade gambienne à Dakar, ville où il est accueilli depuis le 15 janvier à la demande de la Cédéao. Mais, pour permettre une «dernière médiation» afin de convaincre Yahya Jammeh de partir en exil, l'opération militaire a été suspendue, et la Cédéao a fixé à M. Jammeh un ultimatum jusqu'à hier à midi (heure locale et GMT), a expliqué jeudi à Dakar le président de la Commission de la Cédéao, Marcel Alain de Souza.

Cette nouvelle médiation serait une initiative commune de la Mauritanie, non membre de la Cédéao, et de la Guinée, membre de la Cédéao. Le Mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz s'était déjà rendu mercredi à Banjul, où il s'est entretenu avec M. Jammeh et des responsables de l'opposition, puis à Dakar, où il a rencontré M. Barrow, accueilli depuis le 15 janvier dans la capitale sénégalaise à la demande de la Cédéao. Le Guinéen Alpha Condé s'est rendu dans la nuit de jeudi à hier à Nouakchott, où il s'est entretenu à deux reprises avec son homologue mauritanien. Aucun n'a fait de déclaration publique. «Les deux hommes ont ceci de commun d'être contre une intervention militaire en Gambie qui, pour eux, constituerait un précédent dangereux dans la région», a dit à l'AFP une source diplomatique mauritanienne, sans plus de détails. M. Condé devait se rendre à Banjul hier, puis Dakar, selon des diplomates en Mauritanie et en Gambie. Il n'était pas clairement indiqué que M. Aziz effectuerait le déplacement avec lui. «C'est la dernière chance pour Jammeh», a commenté à l'AFP un diplomate en poste à Banjul. Selon des journalistes sur place, la nuit a été calme dans la

capitale gambienne qui, après l'investiture d'Adama Barrow, a enregistré jeudi après-midi des manifestations de joie n'ayant pas été réprimées par les militaires présents. Le chef d'état-major de l'armée, le général Ousman Badjie, longtemps considéré comme un pilier du régime de Yahya Jammeh, a même été vu participant à la liesse des partisans de M. Barrow. L'opération «Restaurer la démocratie» a été lancée à partir du territoire sénégalais, dans lequel la Gambie est totalement enclavée à l'exception d'une étroite façade côtière, après le vote unanime d'une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU. Un total de 7 000 hommes de cinq pays – Sénégal, Nigeria, Ghana, Togo, Mali – sont mobilisés, a assuré Marcel Alain de Souza. Les troupes africaines, entrées par plusieurs points du territoire gambien, ont avancé sans rencontrer de résistance de la part de l'armée ou de la police, a indiqué à l'AFP une source de sécurité gambienne.

Imprévisible et accusé de violations des droits de l'homme par de nombreuses ONG internationales, Yahya Jammeh, arrivé au pouvoir à 29 ans en 1994 par un coup d'État sans effusion de sang, dirigeait depuis le pays d'une main de fer.



Cinéma

Les films universels seront projetés en Algérie en même temps que leur sortie en Europe

■ En première étape, des wilayas pilotes ont été sélectionnées pour la projection de ces films dont Alger, Oran, Constantine, Tipasa et Boumerdès.

Par Adéla S.

Les films universels seront projetés en Algérie en même temps de leur sortie en salles en Europe, a annoncé, mercredi soir à Oran, le directeur général de l'Office national de la culture et d'information (Onci), Lakhdar Bentorki. Animant une conférence de presse avec le secrétaire général de l'Instance arabe du théâtre et le wali d'Oran à la veille de la clôture du 9^e Festival du théâtre arabe, dont la cérémonie à eu lieu jeudi soir à Mostaganem, M. Bentorki a fait savoir que l'Onci a signé des conventions avec des sociétés européennes de distribution cinématographique pour permettre au public algérien de voir des films en avant-première et en même temps de leur sortie en Europe. En première étape, des wilayas pilotes ont été sélectionnées pour la projection de ces films dont Alger, Oran,



Constantine, Tipasa et Boumerdès. L'opération sera élargie ensuite à d'autres wilayas, a ajouté le même responsable qui a signalé la réouverture de salles de cinéma pour la projection de productions

cinématographiques algériennes et universelles. M. Bentorki a déploré, par la même occasion, le fait que plusieurs salles sont encore fermées et que des communes refusent de les transférer à des établisse-

ments du secteur de la culture privé et public. D'autre part, le DG de l'Onci a annoncé qu'un grand programme d'activités culturelles sera rendu public la semaine prochaine à travers le pays. A. S./APS

Colloque

La rupture théâtrale a valu à Alloula un leadership

L'académicienne irakienne, Lamis Ammari, membre de l'Instance mondiale des critiques du théâtre et coordinatrice des projets artistiques et culturels dans plus de 18 pays a estimé, mercredi à Oran, que la rupture théâtrale a valu à Alloula un leadership et la prospective d'un théâtre arabe meilleur. Cette chercheuse a rejeté, dans une communication animée dans le cadre du 9^e Festival du théâtre arabe et abordant les œuvres de l'écrivain, comédien et metteur en scène algérien Abdelkader Alloula, tout lien de cette rupture avec l'assassinat de cet artiste, soutenant qu'*«il faut faire rapport avec la vie. Car il est mort pour que vive l'Algérie»*, a-t-elle déclaré.

Cette critique de théâtre, qui a à son actif des œuvres et articles sur le défunt Abdelkader Alloula qu'elle a connu depuis des années, a souligné que Alloula *«est un martyr de la parole et de la position ayant défendu toute sa vie la vérité»*, citant, à titre illustratif, son expression : *«Si tu trouves sur*

ton chemin la vérité jetée, reprend-la et conserve-la, tu la trouveras demain», devenue un adage célèbre chez les fans et amateurs du 4^e art. Elle a ajouté que *«cet homme qui a consacré sa vie pour défendre les principes et les valeurs nobles n'en a pas bénéficié personnellement, mais a contribué à glorifier l'Algérie qui a surmonté ses crises pour rester debout éternellement»*. Le chercheur Abdelkrim Ghribi, enseignant des arts dramatiques à l'université de Saïda, a traité, dans sa communication intitulée *«Quelle rupture a mené à l'assassinat de Alloula»*, de plusieurs facettes de rupture dans le théâtre de Alloula, qui se situent sur plusieurs plans dont celui d'accorder l'intérêt à la classe ouvrière et moyenne qu'il considère comme la locomotive de la société. Alloula a opéré la rupture avec le théâtre de fiction basé sur le divertissement inspiré du théâtre d'Aristote et s'est penché sur le théâtre objectif qui éveille la conscience, a fait remarquer le conférencier, soulignant que le *«Brecht Arabe»*

croyait en la conscience du peuple, avec qui il s'entretenait comme public intelligent capable de concevoir les choses». Pour le directeur du théâtre régional d'Oran, Azri Ghaouti, un des compagnons du regretté Abdelkader Alloula, ce dramaturge *«n'était pas totalement contre le théâtre d'Aristote, mais contre celui de la décadence utilisé par la bourgeoisie européenne dans les 18^e et 19^e siècles pour rendre le récepteur un consommateur passif»*. Un film documentaire de 20 minutes, mis en scène par l'écrivaine Nadjjet Taïbouni, a été projeté dans le cadre de cette conférence, donnant un aperçu sur le parcours et le combat artistiques de ce dramaturge. En marge de cette projection, M^{me} Taïbouni a déclaré que *«20 minutes imposées par la direction du festival sont insuffisantes pour aborder la carrière de cet homme connu pour son intelligence, sa moralité et son abnégation»*, tout en révélant qu'elle prépare une œuvre sur l'aspect humanitaire chez Abdelkader Alloula. Racim C.

Pièce théâtrale koweïtienne «El Qalaâ»

Les confessions d'un bourreau

La pièce koweïtienne «El Qalaâ» est la dernière représentation au programme du Festival du théâtre arabe que le public oranais a vu, mercredi soir, au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula, découvrant les confessions d'un bourreau et un voyage vers l'atrocité. Mais «El Qalaâ» est avant tout une association dramaturgique entre le Koweït et l'Irak, car la pièce a été montée d'après un texte de l'écrivain irakien Abdul-Amir Chamkhi et une mise scène du koweïtien Ali El Hussein. La pièce, en compétition pour le prix El Qassimi, met en scène un voyage en voi-

ture de deux personnages appelés singulièrement «L'autre» et «Le premier», qui devra les conduire vers une ville inconnue, qui n'existe plus, car elle a été détruite dans sa totalité par la folie humaine. «El Qalaâ», proche du drame policière, raconte les crimes commis par «L'autre» alors qu'il était aux ordres du pouvoir tyrannique qui a détruit la ville en question, la transformant en charnier géant.

«L'autre» est un bourreau. Mais il est aussi une victime ayant perdu des membres de sa famille, tués par le même pouvoir. Il apparaît comme un bour-

reau souffrant d'une «addiction pour le meurtre», une addiction qui a ôté en lui tout sentiment humain envers ses semblables, ses victimes. C'est également un bourreau qui retrouve quelques attributs de son humanité passée et, dans un moment de faiblesse provoqué par la peur de la mort, confesse ses crimes au «Le premier» et le supplie même de faire arrêter le massacre. «El Qalaâ» est une pièce symbolique. On y découvre que «L'autre» est un échantillon d'individus qui ont lutté toute leur vie, tantôt du bon côté, tantôt de l'autre côté de la barricade. Le personnage, tel

Sisyphus, semble porter sur ses épaules toutes les peines et tous les maux du monde, véritable symbole de la souffrance perpétuelle, car «L'autre» a été puni de s'être opposé au pouvoir tyrannique. Le metteur en scène ne précise par l'espace de la pièce, qui se déroule dans un «no man's land» désertique, laissant le spectateur donner libre cours à son imagination et le soin de choisir un lieu et des noms aux deux protagonistes «L'autre» et «Le premier», deux rôles superbement interprétés par Fayçal Ameiri et Ahmed Salmane. Hani T.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)
Jusqu'au 26 janvier 2017 : Exposition de peinture des artistes peintres Naila Amina Chirane et Khadidja Mehenni, sous le thème «Entre la réalité et l'imagination».

Basilique de Notre Dame d'Afrique :

Jeudi 2 février 2017 à 19h30 : Écume (Échanges culturels en Méditerranée) présente l'ensemble Irini - Chants de culte marial.

Place Centrale de In-Salah : Concert de Hamid Baroudi.

Maison de la Culture de Tamanrasset

Dimanche 22 janvier 2017 à 19h :

Concert de Hamid Baroudi.

Place Centrale de Djanet
Mercredi 25 janvier 2017 à 19h : Concert de Hamid Baroudi.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-feth (El-Madania, Alger)

Jeudi 19 janvier 2017 à 19h : Concert Il était une fois... à Grenade de Lila Borsali

Cinéma Issers (Boumerdès) :

Cycle Fatma-Zohra Zamoum
Jusqu'au 21 janvier : Projection du film *Zhar*

Du 23 au 28 janvier : 2 films : *La pelote de laine* et *Le docker*.

Du 30 janvier au 4 février : 3 films : *Leçon de choses ; Renvoi d'appel* et *La corde*.

Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 janvier 2017 : Exposition «Mysticisme» de Abderrahmane Bakhti.

Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de Loisirs de Bab Ezzouar :

Jusqu'au 27 janvier 2017 : Exposition des artistes plasticiennes Fatima Ladjadj et Achab Ouiza sous le thème «Nuances aux femmes».

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger :

Jusqu'au 31 mars 2017 : Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Opéra d'Alger :

25 janvier : Concert d'Amel Brahmi-Djelloul

À la Baignoire (Square Port-Saïd) :

26 janvier 17h - 19h : Vernissage de l'exposition de photographie «Ça va waka» de Nassim Rouchiche

En présence du photographe Cinématique algérienne :

26 janvier 17h - 19h : Thématique «Citoyen du monde» avec les élèves du Lycée International Alexandre Dumas (LIAD)

Centre Les Glycines :

26 janvier 18h - 20h : Rencontre «Figures et formes de la folie dans les textes algériens» avec Kahina Bouanane

Institut Cervantes :

26 janvier 20h30 - 22h30 : Rencontre proposée par le Centre Culturel Italien, avec l'écrivain et journaliste Bruno Arpaia, autour de son dernier ouvrage climate fiction *Qualcosa, là fuori* et Giuseppe Cederna, acteur et écrivain.

Intermède musical avec le duo Saïim Dada et Redouane Amir.



Coup-franc direct

Un seul responsable, Raouraoua !

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, est le seul et unique responsable de la déroute des Verts dans cette CAN et de leur régression. Il faut savoir qu'il est le seul maître à bord et c'est lui qui décide de la politique à adopter au sein de la sélection. Ainsi, c'est lui qui a décidé de ramener Leekens, alors que tout le monde sait qu'il est l'un des plus faibles entraîneurs à avoir dirigé l'EN. Il a également fait perdre du temps à la sélection en faisant un mauvais casting avec le coach serbe Rajevac qui ne pouvait rien faire en sélection à cause de l'obstacle de la langue. La préparation de la sélection a été une catastrophe en ne bénéficiant pas des dates-FIFA où on devait jouer un maximum de matchs amicaux. Préparer la CAN en jouant le Mauritania est une grave erreur, sachant qu'il s'agit d'un grand rendez-vous qu'il fallait prendre au sérieux. Eliminer deux cadres et deux joueurs expérimentés pour ramener des joueurs qui étaient mis sur le banc et surtout qui sont venus pour apprendre comme le jeune Benaceur reste incompris. Tout cela pour dire que le président de la FAF a une grosse part de responsabilité dans cet échec, sachant qu'il a fait une fausse promesse en affirmant que l'EN pouvait remporter la CAN. **M. M.**

Cross-country

Annulation du 33^e challenge international Cherdioui Saïd

LA FÉDÉRATION algérienne d'athlétisme (FAA) a annoncé, sur son site officiel, l'annulation de la 33^e édition du challenge international du cross-country Cherdioui Saïd, prévue aujourd'hui à Fréha, (une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou). «Le cross Cherdioui Saïd, dédié à la mémoire de Bachri Belkacem, et comptant pour le challenge national (2016-2017), prévu samedi, est annulé en raison des conditions climatiques défavorables», a indiqué l'instance fédérale, citant une correspondance de la Ligue d'athlétisme de Tizi Ouzou. Outre l'Algérie, sept autres pays devaient prendre part aux différentes courses de cette compétition, à savoir le Kenya, l'Éthiopie, Qatar, Afrique du Sud, Maroc et Tunisie. Une vingtaine de wilayas devaient être également présentes à cet important rendez-vous sportif devenu une tradition au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou. Plus de 1 300 athlètes devaient prendre part à l'édition de cette année avant son annulation. Le challenge de cross-country portant le nom de Cherdioui Saïd, connu pour être le père de l'athlétisme au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, a été lancé pour la première fois en 1978 et a connu de grandes évolutions au fil des années jusqu'à devenir un rendez-vous annuel incontournable qui a dépassé les frontières nationales et pris une dimension internationale avec une dizaine de pays étrangers présents annuellement aux compétitions.

Standard de Liège

Belfodil n'ira pas à Everton

COMME INDIQUÉ ce matin, le transfert d'Ishak Belfodil en direction d'Everton n'aura pas lieu cet hiver, le manager des Toffees Ronald Koeman l'a confirmé. «C'était l'un des joueurs sur notre liste mais nous avons finalement décidé de ne pas le signer», a déclaré l'entraîneur Néerlandais, dans des propos relayés par le *Liverpool Echo*. L'attaquant de 24 ans, auteur de 9 buts et 4 passes décisives en 21 matches toutes compétitions confondues, terminera la saison au Standard où il est sous contrat jusqu'en juin 2018.

Escrime

Meriem Mebarki (fleuret), espoir de la sélection nationale

ELLE S'EST frottée avec beaucoup de mérite et de talent surtout aux meilleures fleuretistes de la planète lors de la 3^e étape de la Coupe du monde-2017 d'escrime dames qui s'est tenue à la salle Harcha (Alger) le week-end dernier, s'imposant comme l'espoir de l'Algérie dans sa discipline. Du haut de ses 13 ans et en dépit de sa petite taille, Meriem Mebarki, car c'est d'elle qu'il s'agit, se décline déjà sous l'allure d'une future championne et c'est pour cette raison que la Fédération algérienne d'escrime (FAE) l'a choisie pour former avec Anissa Khelfaoui, Sonia Zeboudj et Narimene El-Haouari, le quatuor représentant le pays dans les épreuves par équipes de l'étape d'Alger de la coupe du monde. Un choix justifié notamment par les bonnes prestations de Mebarki lors de ses dernières sorties où elle a notamment remporté la première étape de la Coupe d'Algérie juniors et occupe la 277^e place mondiale alors qu'elle n'a même pas 14 ans. Avec Anissa Khelfaoui, Mebarki a été la seule sur ses dix compatriotes à arracher une qualification au tableau des 64 de la coupe du Monde à Alger avant qu'elle ne tombe avec les honneurs devant l'Autrichienne Freya Cenko (15-5), terminant la compétition en 74^e position après un parcours méritoire. En effet, elle avait auparavant battu en phase de qualification de redoutables adversaires comme la Russe Leyla Pirieva (23 ans, 68^e mondiale) par 5-1 ou encore la Chinoise Fu Yiting (20 ans, 177 mondiale) sur le score de 5-3, contre des défaites face à des escrimeuses plus expérimentées, à l'image de l'Italienne Valentina Cipriani (33 ans, 50^e) 5-2 et de la Française Julie Mienville (22 ans, 104^e) 5-3.

CAN 2017/Après la défaite face à la Tunisie Les Verts accumulent les échecs

■ Les carottes sont cuites pour l'EN de football, battue dans le derby maghrébin lors de la deuxième journée de la poule B face à la Tunisie, sur le score de (2/1), ce qui hypothèque ses chances pour la qualification au second tour.

Par Mahfoud M.

Des erreurs, il y en a eu tout comme le premier match face au Zimbabwe, ce qui a facilité la tâche aux Aigles de Carthage qui n'ont pas trouvé de peine à battre notre défense, encore une fois fébrile. Avec un Ghoulam hors du coup, et qui ne devait pas jouer puisqu'il souffrait d'une forte grippe, l'Algérie avait des chances minimes de tenir tête aux protégés de Kasperczak qui semblaient plus volontaires et qui nous ont mis en difficultés dès les premières minutes. Il faut savoir que la possession de balle était bien plus importante pour la Tunisie qui dominait les débats et c'est donc logiquement qu'elle a inscrit deux buts, dont l'un sur penalty après une faute de Ghoulam sur El Msakni. On n'a rien vu encore une fois côté algérien, avec une ligne d'attaque stérile qui n'a rien pu faire, jusqu'à l'incorporation de Hani dans les tous derniers moments qui a réduit l'écart d'un tir puissant dans la surface de réparation. Avec cette défaite, les Verts compliquent plus leur



Les Verts en dégringolade

situation et il leur sera pratiquement impossible de passer au second tour vu que le troisième match du 25 janvier prochain aura lieu face à la formation du Sénégal qui est dans une forme éblouissante après sa deuxième victoire face au Zimbabwe. Les Algériens auront besoin d'un véritable exploit face aux Lions de la Téréngua en plus du fait

qu'ils doivent attendre la défaite des Tunisiens pour espérer passer, ce qui n'est pas évident. Tout est à revoir du côté de l'EN qui a mal préparé ce rendez-vous et qui n'a plus d'âme, en plus de la faiblesse de ce staff que conduit le coach Leekens qui n'apporte rien aux Verts.

M. M.

Ligue I Mobilis (16^e journée) L'USMA en péril à Béjaïa

Après le classique entre le MCMA et la JSK qui s'est joué hier, la 16^e journée de la Ligue I Mobilis se poursuit aujourd'hui avec le reste de la journée. Après une trêve de quinze jours donc, les clubs de Ligue I ont repris le chemin des terrains avec la première journée de la phase retour qui nous propose des matchs intéressants. Ainsi, l'USM Alger qui ne peut pas espérer de revenir au premier plan et donc de reprendre sa première place qu'il a perdue au profit de son voisin, le MCA, se rendra à Béjaïa où le Mouloudia local l'attendra de pied ferme. En effet, les gars de la vallée de la Soummam qui comptent amorcer leur mission de sauvetage, se doivent de remporter tous leurs matchs à domicile, à commencer par ce match face aux Rouge et Noir. Les coéquipiers de Yaya savent qu'il leur faut les trois points pour éviter la chute libre. Toutefois, la formation de Soustara fera tout son possible pour revenir avec le meilleur résultat possible et pourquoi pas l'emporter au stade de l'Unité

Maghrébine. L'O Médéa, qui reste la surprise de la Ligue I, se rend à Batna pour croiser le fer avec le Chabab local. Les gars du Titteri risquent de laisser des plumes face à une formation aurélienne qui lâche rarement des points à domicile. Malgré cela, les poulaillers de Slimani tenteront au moins de prendre le point du nul qui leur permettra de rester dans le sillage du leader mouloudéen. L'Entente de Sétif reçoit sur son antre fétiche du stade du 8-Mai 1945 la formation du CSC, dans un derby de l'Est passionnant. Avec le revenant Madouï aux commandes, l'Entente aura pour mission de revenir dominer le championnat et cela passe par un succès lors de ce match, même si cela ne sera pas facile face à une équipe

constantinoise qui souhaite effacer les contre-performances de la phase aller. Le NA Hussein-Dey donnera la réplique au RC Rélizane et devrait logiquement l'emporter, même si les Lions du Mina souhaitent revenir au moins avec le point du nul. L'USM El Harrach, qui jouera à huis clos, se doit de l'emporter face à l'USM Bel-Abbès s'il souhaite revenir en force. La JS Saoura donnera la réplique au DRB Tadjenant dans une rencontre où les Sudistes ont plus de chances de l'emporter. Enfin, il faut noter que le match qui devait opposer le MCO au CRB a été reporté à une date ultérieure car le CRB a plus de deux joueurs en EN militaire qui dispute les Mondiaux.

Mahfoud M.

CR Belouizdad Tanger et le FUS Rabat au menu du Chabab au Maroc

LE CR BELOUIZDAD affrontera les formations de Tanger et du FUS Rabat lors de son stage qui a débuté jeudi au Maroc en vue de la deuxième partie de la saison, a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Le CRB, entraîné par l'ancien sélectionneur du Maroc Badou Zaki, donnera la réplique dimanche à l'US Tanger, que dirige le technicien algérien Abdelhak Benchikha. L'équipe locale se prépare pour disputer la Coupe de la Confédération africaine.

Les Rouge et Blanc algérois se rendront ensuite à Rabat pour y affronter le FUS local mardi.

Le CRB, qui a enregistré l'arrivée de quatre joueurs cet hiver, ambitionne de se racheter de son parcours mitigé de la phase aller, et s'offrir le trophée de la Coupe d'Algérie où il affrontera le CA Bordj Bou-Arréridj (Ligue 2) en quarts de finale.

Le programme :
Samedi 21 janvier 2017 à 16h :
 MOB-USMA
 JSS-DRBT (18h)
 ESS-CSC (15h à huis clos)
 MCO-CRB (reporté)
 NAHD - RCR
 CAB-OM
 USMH-USMBA (15h à huis clos)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Azazga

Deux «dangereux» terroristes arrêtés

DEUX «DANGEREUX» terroristes ont été arrêtés mercredi soir par un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, lors d'une opération de bouclage aux environs de la commune de Azazga (Tizi Ouzou), a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tizi-Ouzou/1^{er}RM, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale a arrêté hier soir 18 janvier 2017, lors d'une opération de bouclage aux environs de la commune de Azazga, deux dangereux terroristes», a précisé la même source. Il s'agit des dénommés «L. Ismail» alias «Djelbib» et «A. El Ouanès» alias «Selmane», a ajouté la même source. L'opération a permis de récupérer un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions, une mine de confection artisanale et une paire de jumelles, a noté le communiqué du MDN.

Slim O.

Béjaïa

La police s'implique dans les opérations de déneigement

LA POLICE participe activement à l'ouverture des routes par le déblayage de la neige aux côtés de la DTP, les APC, l'armée, les citoyens... Elle a déployé ses moyens matériels et humains pour dégager les routes dans les villes, surtout les chefs-lieux communaux comme c'est le cas «à Kherrata sur la RN 09, Adekar sur la RN 12, Chemini, Ighil-Ali sur la RN 106, Béni Maâouche sur la RN 74, etc.», apprend-t-on de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les forces de police déployées sur le terrain ont tant bien que mal porté aide aux usagers en leur fournissant des informations, des conseils, les invitant à respecter le code de la route, les panneaux de signalisation et à rouler doucement en ces temps d'intempéries pour éviter des accidents et d'exposer leur vie et celle d'autrui au danger.

H. C.

Tizi Ouzou

Dépannage en cours de la coupure géante du courant électrique

LE RÉTABLISSEMENT du courant électrique coupé mercredi dernier dans la majorité des localités de la wilaya de Tizi Ouzou en raison des fortes chutes de neige s'est poursuivi jeudi dernier. Selon les affirmations de la cellule de communication de la Sonelgaz à Tizi Ouzou, seules 33 communes étaient touchées par cette coupure, contredisant les échos nous parvenant des quatre coins de la wilaya faisant état de cette coupure depuis mardi soir. L'opération de dépannage a permis le rétablissement du courant dans bon nombre de communes jusqu'à la mi-journée de jeudi, seules 8 communes n'avaient pas encore été dépannées. Sonelgaz précisait que tous les foyers se trouvant dans les communes d'Ait Chafaa et Akerou étaient toujours sans électricité en raison d'un support tombé dans un ravin où l'accès des équipes de dépannage était «impossible».

Hamid M.

Prévention routière en temps de neige

Le site web Tariki au service des automobilistes

POUR informer les citoyens de l'état des routes, suite aux chutes abondantes de neige ayant gagné le nord du pays depuis quelques jours, les services de la Gendarmerie nationale ont mis à la disposition des automobilistes un site web du nom de Tariki.DZ. Il a pour objectif principal de tenir informé sur l'actualité de la circu-

lation, l'ensemble des personnes prenant la route en ces temps de froid et d'intempéries. Ainsi, pour éviter des dérapages supplémentaires et minimiser les dégâts déjà très nombreux, la Gendarmerie nationale invite les automobilistes à consulter de manière régulière le site dédié spécialement à ce genre de prévention. Des SMS

ont été envoyés aux citoyens par les différents opérateurs en vue de leur recommander la consultation de Tariki.DZ. Permettant aux usagers de la route de s'informer sur la situation routière en temps réel, cet outil de technologie moderne a été mis en place par la Gendarmerie nationale en juillet 2016 pour assister les citoyens

dans leurs déplacements à travers le réseau routier national dans les 48 wilayas. En cette période de mauvais temps, le site a été actualisé et fait partie des mesures d'urgence ayant été déclenchées spécialement pour sécuriser les routes par ces temps de neige.

Yacine Djadel

CAN 2017

L'Algérie marque pour la Tunisie



Louvis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ monoxyde de carbone

Plusieurs personnes intoxiquées sauvées par les pompiers

■ Les éléments de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions de sauvetage de nombreuses personnes exposées aux risques d'utilisation de moyens de chauffage durant ces derniers jours qui ont connu d'abondantes chutes de neige à Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Jeudi, les éléments de la Protection civile sont intervenus peu après 3 heures du matin au lotissement Anar Amellal, de la commune de Tizi Ouzou, pour le secours et l'évacuation de 4 personnes asphyxiées au monoxyde de carbone. Elles se chauffaient au moyen de gaz butane. Selon les indications fournies par la Protection civile, il s'agit d'une femme (41 ans) et 3 enfants âgés de 6 ans, 9 ans et 14 ans. Les victimes ont été sauvées de justesse et évacuées au CHU Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou, durant la même journée, à la cité du marché de la ville de Tizi Ghénif, au sud-ouest de Tizi Ouzou, trois autres personnes ont été exposées au monoxyde de carbone dégagé par l'appareil de chauffage à gaz naturel. Les victimes, un homme (40 ans)

une femme (31 ans) et un enfant (5 ans) ont été admises à la polyclinique de la localité pour leur prise en charge médicale. Le jour d'avant, une autre explosion de gaz butane à l'intérieur d'un appartement, la seconde dans la semaine, s'était produite à la cité 192 logements de la ville côtière de Tigzirt, au nord de Tizi Ouzou. Un homme (25 ans) a eu des brûlures du 3^e degré au bras et 2^e degré au visage. La victime a été évacuée à la polyclinique de la

localité. D'importants dégâts matériels ont été causés à la bâtisse. En début de soirée demercredi dernier, les éléments de la Protection civile sont intervenus au village Taguemount Azouz dans la commune de Beni Douala, au sud de Tizi Ouzou, pour le sauvetage d'une femme (46 ans) victime d'une intoxication au monoxyde de carbone.

H. M.

Décès de deux personnes à Médéa

DEUX PERSONNES sont mortes asphyxiées au monoxyde de carbone dans deux accidents domestiques distincts survenus, mercredi, à Berrouaghia et Beni-Slimane, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile de Médéa. La première victime, un homme âgé de 37 ans, est décédé suite à une fuite de

gaz dans son domicile, sis à la cité 150 logements à Berrouaghia, à 30 km à l'est de Médéa, a-t-on indiqué, précisant que les secouristes dépêchés sur le lieu du drame pour tenter de réanimer la victime n'ont pu que déplorer son décès. La deuxième victime, un homme âgé de 34 ans, est retrouvé mort dans son domicile, situé dans la cité «Merabine», commune de Beni-Slimane, a ajouté la même source qui a précisé que le décès a été provoqué par une fuite de gaz butane. Les secouristes de la Protection civile sont intervenus mardi au quartier «Cherata», commune de Berrouaghia, pour porter assistance à deux membres d'une même famille exposés à des émanations de monoxyde de carbone, a-t-on rappelé. (APS)